

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017

Le 18 mai 2017 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 mai 2017, s'est assemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. André GUILLOU, Maire.

Etaient présents : M. André GUILLOU, Maire ; MM. (Mmes) Michel GUILLOU, José LENEPVEU, Sophie BOYER, Serge QUEMERE, Catherine DE ABREU, Etienne CHEREAU et Jocelyne CAROFF, Adjointes ; MM. (Mmes) Max GOUDENHOFT, Fanny DERRIEN, Frédéric HENRIO, Danièle GOMES, Daniel MANCHEC, Solenn LE STRAT-MOYSAN, Pascal PITOR, Catherine GARREAU, Lydie GOARIN, Edith GOURLAN, Jean-Christophe HUIBANT, Henri BOUTET, Jérôme GOURMELEN, Nathalie DROAL, , René ROCUET, et Sophie TUDAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : M. Jean-Luc QUEMERE à M. André GUILLOU, M. Patrick LE GUYADER à Jérôme GOURMELEN, Mme Valérie MOREL à Mme Sophie TUDAL

Secrétaire de séance : M. Jérôme GOURMELEN

1 - K : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier l'ordre du jour du Conseil municipal en ajoutant deux points :

- les trois demandes de subventions du Hockey Club 29, des plumes Varzécoises et du Volley Club Varzécois reçues en Mairie après la réunion de la Commission des Finances du 9 Mai Dernier ont été examinées par l'administration municipale
- l'autorisation de signer la convention avec la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'inscription de ces points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal.

2 - K : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 10 avril 2017 est approuvé après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés moins deux abstentions (Mme Sophie TUDAL, M. Frédéric HENRIO).

3- K : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Michel GUILLOU, Adjoint aux Finances, informe le Conseil Municipal que la Commission des Finances, réunie le 11 mai 2017, a formulé des propositions d'attribution de subventions aux différentes associations qui ont présenté une demande. Une liste a été transmise aux conseillers avec leur convocation.

Il précise qu'un formulaire de demande a été mis en place. Trois critères ont été pris en compte pour faire évoluer les montants :

- La variation du nombre d'adhérents global, et celui des membres domiciliés sur la commune,
- La trésorerie de l'association,
- La participation aux TAP et à la vie communale.

M. Michel GUILLOU procède à la lecture des propositions de subventions ordinaires et rappelle les subventions extraordinaires déjà attribuées.

Associations de SAINT-EVARZEC	Vote 2017
Accueil détente	250
Blue Rabbit's Team	750
Clic-Clap Saint-Evarzec	700
Cyclo Club	280
CUMA St Primel	550
Fa dièse	250
FNACA	150
Football de table varzécois	100
Gym Energy	200
Hockey Club 29	300
Kanfarded Sant-Evarzeg	1300
L'aiguille varzécoise	250
Les Plumes varzécoises	250
Les P'tits loustics de St-E	250
Lire à Saint-Evarzec	500
Rêves d'Orient	300
Secouristes la Croix Blanche	500
Union Sportive de Saint-Evarzec	2500
Volley Club varzécois	100
Total	9 480 €

Associations du Pays Fouesnantais	Vote 2017
CA Forestois Handball	150
Chorale l'écho des vagues	150
Club gymnique fouesnantais	200
Dojo Bro Foen	250
Gymnastique Fouesnantaise Enfants et Adultes	250
La Croix d'Or (section du Pays Fouesnantais)	200
PF Athlétisme	250
Pleuven Basket Club	250
SNSM Fouesnant	120
Total	1 820 €

Associations départementales ou régionales	Vote 2017
Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation	40
Handisport de Cornouaille	70
La Prévention routière	140
Syndicat d'Elevage Intercantonal	200
Total	450 €

Associations liées à la santé	Vote 2017
A.D.A.P.E.I. du Finistère	100
A.F.M. (myopathies)	150
AFSEP (sclérosés en plaques)	40
Association des laryngectomisés de Bretagne	70
Association France Alzheimer 29	70
Entraide cancer en Finistère	80
Les Chiens guides d'aveugles	40
Rêves de clown	40
Visite des malades dans les établissements hospitaliers	40
Total	630 €

Organismes de formation	Vote 2017
AEP Skol Diwan Kemper	30
Bâtiment CFA Finistère	60
Bâtiment CFA Morbihan	30
CFA Finistère	300
CFA Morbihan	30
Total	450 €

Total général	12 830 €
----------------------	-----------------

M. Michel GUILLOU explique la volonté de maintenir le même niveau de subvention aux associations que l'année passée.

L'adjoint aux finances rappelle que certaines associations de la commune n'ont volontairement pas formulé de demande. Leur attitude mérite d'être soulignée lors de cette séance du Conseil municipal. Il s'agit de Moissons et traditions, des Foulées varzécoises, des Santiags West dancers et du Point rencontre.

Mme Sophie s'interroge sur l'absence de demande des associations ACSE et Avant-Scène.

M. Michel GUILLOU précise que les formulaires n'ont pas été reçus par les services. Mme Jocelyne CAROFF complète en indiquant que l'association Avant-Scène ne se porte pas très bien.

Il est rappelé qu'une subvention exceptionnelle a été accordée, par délibération du 31 janvier 2017 au Kerfeunteun Animations Sportives pour un montant de 3 750 €.

Le montant cumulé des subventions accordées actuellement sur l'exercice budgétaire s'élève à 16 580 € pour un budget prévisionnel 2017 de 21 250 €.

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur ces propositions de subventions pour l'année 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Michel GUILLOU et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à 24 voix pour et 3 absentions (M. René ROCUET, Mme Sophie TUDAL et Mme Valérie MOREL)

DE VOTER les subventions proposées par la Commission des Finances pour un montant total de 12 830 €.

4 - K : CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES.

M. le Maire propose au conseil municipal que la commune de Saint-Evarzec adhère à la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON).

Il présente l'objet de la convention de partenariat et donne lecture de l'intégralité de son contenu au Conseil municipal. Il s'arrête sur un des points traitant des frelons asiatiques en rappelant la prise en charge de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais.

Cette adhésion a une durée de validité de 4 années. Le tarif d'adhésion pour l'année 2017 s'élève à 145€.

M. Daniel MANCHEC s'interroge sur la concurrence que pourrait la FDGDON aux piégeurs locaux.

M. le Maire pense que ce point sera à regarder précisément et propose de faire une réunion d'information à destination des particuliers et des agriculteurs. Il souligne que la commune devra communiquer sur ce service.

M. René ROCUET se questionne sur les prestations réelles de la Fédération pour une cotisation de 145 € et demande si la décision a un caractère d'urgence. Il propose de repousser la question avoir interrogé d'autres communes adhérentes à la FDGDON.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de différer cette question au prochain conseil municipal pour permettre l'obtention des éléments complémentaires.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité

DE SURSEoir au vote de la convention de partenariat avec la FDGDON.

5 - K : INFORMATIONS DIVERSES

📖 M. le Maire présente au Conseil municipal les plans (plans de masse et de coupe) du projet de construction de commerces et de logements sociaux sur l'îlot du Centre bourg. Le dossier de permis de construire a été déposé en fin de semaine 19. M. Lenepveu rappelle la prise en compte de la demande du comité de pilotage de doter le bâtiment de balcons. M. le Maire explique ensuite que le plan de financement du projet est en cours d'étude et confirme la décision du bureau de la CCPF d'abonder le projet par le versement d'un fonds de concours à hauteur de 7500 € par logement conformément aux règles établies dans le cadre du PLH. M. le Maire invite le Conseil municipal à consulter le dossier auprès du service urbanisme. M. le Maire indique également la prochaine organisation d'une réunion publique de présentation du projet à la population.

📖 M. le Maire informe le Conseil municipal que le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu en Mairie le mardi 11 avril à 10 heures par le biais du logiciel Elections en présence de MM. André GUILLOU, Maire, José LENEPVEU et Serge QUEMERE, adjoints au Maire et Daniel DILIGEART. Les personnes suivantes ont été désignées :

- ✓ Monsieur Florian COCOUAL 3 Rue de la Fontaine
- ✓ Madame Sophie KERNALEGUEN 19 Allée des Ormes
- ✓ Monsieur Christophe LABATY 6 Allée de Goarem Bihan
- ✓ Madame Lynda LE BERRE 14 Chemin du Traon
- ✓ Monsieur Jean MOULIN 2 Hameau de Moustoir Nevez
- ✓ Madame Mariam PERTUE 9 Hameau de Menez Rohou
- ✓ Monsieur Laurent PINAULT 25 Route de Quimper
- ✓ Monsieur Marc SAINT MARS 7 Route d'Ergué Armel
- ✓ Madame Françoise CARIOU 227 Route de la Véronique

📖 Réunions et manifestations

- Vendredi 19 mai à 16 H 30 : Portes ouvertes à l'école maternelle Léonard de Vinci.
- Samedi 20 mai à 15 h : Murder Party à la Médiathèque.
- Mercredi 24 mai à 19 h : Commission de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture.
- Mercredi 31 mai à 18h30 : Comité Consultatif de la Culture.
- Vendredi 2 juin à 18 h30 : Réunion annuelle des activités associatives.
- Vendredi 2 juin à 20h30 : spectacle « Corps de Sensible » de la Compagnie Balançoire.
- Samedi 3 et Dimanche 4 Juin : Tournoi U11-U13.
- Samedi 10 juin à 11 h : vernissage Libre Pinceau.
- Dimanche 11 juin à 8 h : premier tour des Elections Législatives.
- Lundi 12 juin à 14 h : Comité de pilotage du PLU.
- Mardi 13 juin à 20h30 : Comité Consultatif des Structures d'Accueil.
- Samedi 17 Juin à 17 h : Commémoration de l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle.
- Dimanche 18 juin à 8 h : deuxième tour des Elections Législatives

Date du prochain Conseil Municipal : le lundi 26 juin 2017 à 20 h 30.

La séance est levée à 21 H 25 et ont signé les membres présents.